



Mémoire et solidarité

Cet établissement public est le haut lieu en quo-gestion avec les associations et l'administration, pour régir et administrer le monde combattant et une partie de la Défense dans les domaines du droit de la mémoire, de la reconversion et des maisons de retraite.

Établissement public, sous tutelle du Ministère de la Défense, il a confirmé, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, dans ses missions par le Gouvernement, et se voit confier des responsabilités supplémentaires à l'égard du monde combattant.

Plus de 90 ans après, l' [ONACVG](#) continue donc d'apporter soutien moral et matériel à ses 3,5 millions de ressortissants et veille à préserver ce lien unique et privilégié qu'il entretient avec le monde combattant.

La particularité de l' [Office national des anciens combattants et victimes de guerre \(ONACVG\)](#) réside dans son fonctionnement unique : c'est un établissement géré conjointement par l'Etat et les grandes associations du monde combattant.

C'est [le paritarisme](#) , une organisation qui permet aux anciens combattants et victimes de guerre de participer aux grandes décisions concernant leur avenir.

Ainsi, les ressortissants de l'ONACVG sont étroitement associés à la gestion de l'établissement public à travers différentes structures paritaires : le conseil d'administration, les conseils départementaux et l'ensemble des commissions spécialisées.

L'ONACVG est un établissement public administratif à caractère national sous tutelle du ministère de la défense, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. 'est l'action coordonnée de [plusieurs structures complémentaires](#) .

Nous vous invitons à consulter les dépliants de présentation de l'ONACVG:

[Présentation de l'ONACVG](#) & [Présentation pédagogique de l'ONACVG](#)